

Processus - Verbauf:

du Sieges

a la + abult de Sieges

4. XI. 70 - 9. X. 83

Academie de Lincum.

1870

Trois-Verbaux  
des Séances  
du Conseil de l'Académie de Sciences.

du 1<sup>er</sup> Novembre 1870

au

M. Bischoff prof de chimie

L. Dufur prof de physique

x J. Gay prof de mathématiques — mort en 1874.

Marguier prof de mathématiques.

Schnitzler prof de Botanique.

Pleuvrier prof de Géologie etc.

A. Plessis prof de Zoologie.

Forest prof d'Anatomie humaine

x Cuénoud prof de mathématiques — démission<sup>ne</sup> en 1875

Brunner prof de chimie

Marc Dufour prof d'hygiène

Méta, prof de chimie

H. Amstein prof de Mathématiques 1875

Henri Dufour prof de Physique 1877

Séance de la Revue 1870.

Présents. M. M. Bischoff président

Dupuis Gay. Reuener. Doctay. Chastellain.

et M. M. Schuetzler.

La Commission d'inspection des laboratoires et cabinets de Physique, Chimie et en composé de M. M. Nestou, Marguer et Schuetzler. Sur la proposition de M. Dupuis le conseil propose à l'Académie de réunir le fincane résultant de l'augmentation régulière des lettres et des sciences et de la répartir en parties égales entre les professeurs ordinaires et extraordinaires qui ont donné de leurs cours facultés des lettres et des sciences et en fincane pendant l'année qui a précédé l'année.

Présentation des sujets de concours pour l'année 1871. (Voir le Programme des concours.)

Le conseil propose et révisé de 5 à 3 les sujets de concours d'Anatomie et de Physiologie et de Zoologie: 1 p<sup>r</sup> l'Anatomie et 2 p<sup>r</sup> la Zoologie.

Pour facultés l'entrée de laboratoires de Chimie aux étudiants réguliers et la faculté des sciences, le conseil veut de proposer à l'Académie de fixer à 50 centimes le prix d'entrée; ce petit changement au règlement de laboratoires affectés ainsi la faculté des sciences sur le même pied que la faculté technique.

Séance du 6 Mars 1871

Présent M. Bischoff président

Dupuis, Gay, Schuchter, Neveu, Forest

Le conseil a adopté le programme de cours pour l'année 1871/72.

M. Dupuis, Gay & Schuchter maintiennent leur programme.

M. Bischoff a soumis son programme à la décision de la commission nommée par le conseil de gymnase qui doit examiner le programme de chimie pour ce qui concerne le gymnase et ses rapports au la faculté de sciences et la faculté technique. Dans le cas où la dite commission admettrait les 3 heures de chimie demandées pour le gymnase, M. Bischoff propose pour la faculté 3 heures de chimie théorique spéciale et analytique. Les élèves de la faculté technique suivraient ce cours.

Le conseil propose 3 h. d'anatomie et 3 heures de zoologie soit 6 heures pour ces deux branches d'enseignement.

M. Neveu propose 3 h. de géologie, 2 h. de minéralogie et 1 h. de paléontologie. Le conseil réduit ce programme à 4 h.

Séance levée

Séance du 21 Juillet 1871

Président : M. Bischoff

Présents : Mm. Bischoff Schueyler, Reucier &  
d'Herin.

Statut de Présidence : M. Bischoff en est  
président & d'Herin vice-président.

M. Forêt en est secrétaire.

du 10 Novembre 1871

Présent Mm. Bischoff président

Dupuis, Gay, Marguer, Gaudant.

Les programmes de la séance de 1871-1872 présentés  
par l'abbé M. Gay

— Physique —	Dupuis
— Chimie —	Bischoff
— Anatomie —	Forêt
— Botanique —	Schueyler

Sont adoptés.

du 20 Janvier 1872

Présents : Mm. Bischoff président

Dupuis, Gay, Reucier Forêt.

Lection d'un lettre de Département en date du 22 Aout  
1871 demandant l'étude d'un règlement sur le baccalauréat

et la licence.

Le département pour la question suivante : Y a-t-il possibilité d'établir chaque année une série de cours dans les écoles, pourraient tenir lieu d'une partie des écoles de la licence.

Le fait.

Considérant que les programmes en cours de la faculté de lettres comprennent au grade de bachelier et au grade de la licence

que si l'état actuel de la faculté il n'existe ni un personnel suffisant de professeurs, ni un ensemble de cours, ni un personnel d'étudiants le rattachant au grade de la licence

Pris en considération des besoins du Département.  
Établissement d'un enseignement par le baccalauréat et la licence.

La faculté de lettres pour ce qui concerne son propre les articles suivants

1<sup>er</sup> l'art 75 du règlement de l'Université en disjonctif et la ligne 6 les mots : licence est  
sciences physiques ;  
licence et licence naturelles

2<sup>e</sup> l'art 76 2<sup>e</sup>

3<sup>e</sup> - 77 3<sup>e</sup>



des questions de calcul différentiel et intégral,  
" de géométrie descriptive, de mécanique rationnelle  
" et d'astronomie, d'après le programme annexé  
" au présent règlement."

14° An 32 de Règlement par le lycée de Valenciennes à 1859  
en remplaçant les mots: " la chimie organique  
" inorganique et analytique." par les mots:  
" la chimie pure et appliquée."

15° An 33 2° rédigé comme suit:  
" Les épreuves exigées pour obtenir pour obtenir  
" le lycée de sciences naturelles sont:  
" 1° Des réponses orales et par écrit, à des  
" questions prises dans le champ de sciences suivantes:  
" l'Anatomie humaine et comparée, la physiologie,  
" la zoologie, la botanique, la minéralogie, la  
" géologie et la paléontologie."  
2° Des épreuves pratiques.

16° An 32 de Règlement de l'Académie à 1859.

Le Faculté demand la suppression de l'an 3 de règlement  
à 1859 par le baccalauréat et le lycée.



Séance du 27 Mai 1872

Présents MM<sup>s</sup> Bischoff Président, Dufour,  
Melay et de Senis

MM<sup>s</sup> Schnetzer, Fozol, Renevier, Gay  
ont fait excuser leur absence et envoyé leur  
programme.

Le procès verbal de la précédente séance  
est lu et approuvé.

Le programme des cours pour 1872, 73  
est arrêté comme suit:

Sont conservés les cours

N<sup>os</sup> 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 16 du programme  
de l'année 71.72.

Les cours N<sup>os</sup> 1 et 2 de M<sup>r</sup> Gay pour le Calcul  
différentiel et intégral et pour la Mécanique théorique  
sont les mêmes que ceux de la 1<sup>re</sup> année de la  
faculté technique avec la modification de heures  
approuvée par l'Académie.

Le cours N<sup>o</sup> 5 de M<sup>r</sup> Dufour portera sur la  
Physique de gaz. Sonde, et propagation de  
la chaleur. Propagation de l'Électricité.  
Polarisation et interférences lumineuses.

2 heures par semaine

Suite ci contre

(Suite de la séance du 27 mai 1872.

Pour les cours nos 13, 14, 15 de M<sup>r</sup> Renerier  
le Conseil a été d'avis de réduire le nombre  
d'heures de 4 à 3 par semaine et de prier  
M<sup>r</sup> le Rector de s'entendre pour cela  
avec M<sup>r</sup> Renerier.

En outre le Conseil propose que le cours  
n<sup>o</sup> 16 de M<sup>r</sup> Charbellain soit fixé comme  
devant se donner régulièrement tous les  
années.

---

Séance du 27 février 1871.

Président M. Schmeidler.

Présents: M<sup>s</sup>. Renerier, Drélay, Dupour, Bischoff, Forcé,  
Brumer.

Le président donne lecture d'une lettre de M. le Chef  
du département de l'Instruction publique et de Cultes,  
concernant la division en Semestres de l'année académique  
et les changements dans le mode des examens qui découlent  
de cette décision.

Il résulte des discussions du Comité de Faculté:

- 1<sup>o</sup>. Le Conseil se prononce favorablement pour la division  
de l'année académique en Semestres, vu les avantages  
réels que cette division présente.

2°. Il se fera des examens semi-annuels; les résultats de ces examens seront combinés dans une proportion à déterminer. Le dernier (second) examen semi-annuel combiné ainsi avec le premier sera considéré comme examen de baccalauréat. Cependant les étudiants qui veulent acquiescer le titre de bachelier feront encore un examen par écrit sur un sujet général à déterminer.  
S'aura bien.

Séance du 02 Avril 1871.

Pi J. M. Schmetzler.

Présents. M. M. Reuevir, Dufour, Bischoff et  
Brauner.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et  
approuvé.

Les professeurs présents donnent leur programme de  
cours pour l'année académique 1875-76, en subdivisant  
ce cours en deux semestres, dont le premier sera terminé  
le 15 Mars.

On a le prof. Dufour I. Semestre: Sources & propagation de l'électricité -  
Sources de la chaleur. II. Semestre. Quelques chapitres de  
l'optique. Double réfraction et polarisation.

M. le Prof. Gaudard: 1<sup>re</sup> Sem. Géométrie - 1<sup>re</sup> partie  
2<sup>e</sup> — — — — — 2<sup>e</sup> —

M. le Prof. Forel: Introduction à l'étude de l'Anatomie  
et de la physiologie humaine:

1<sup>re</sup> Semestre Généralité. Système et  
fonctions de la vie animale.

2<sup>e</sup> Sem. Système et fonctions de la  
vie végétative.

M. le Prof. Reuvers: Géol. Semestre. Géologie et Petrographie.  
Orographie et notions générales de paléontologie.

Minéralogie et. Caractères des minéraux, cristallographie  
et usage élémentaire des minéraux.

2<sup>e</sup> Semestre. Géologie et. Stratigraphie et Géogné-  
Paléontologie et. Vertébrés fossiles.

M. le Prof. Schimper. 1<sup>re</sup> Sem. Botanique générale

2<sup>e</sup> Sem. Bot. Description et excursion.

M. le Prof. abstrait serait prié de transmettre au président de  
la Faculté leurs programmes, en se basant sur la division  
de l'année académique en semestres.

M. le Prof. Brauer et Bischoff. maintiennent leurs  
cours de chimie théorique et de chimie organique. M. Bischoff  
répartit son cours de chimie org. sur les 2 semestres. M. Brauer  
donne pendant le 1<sup>er</sup> semestre tout son cours de chimie théorique  
pendant 2 h.

Léon Lévy.

Séance du 12 Mai 1875.

Présid. M. Schmechel.

Présents. M. M. Bischoff, Neuwied, Cuenow, Brumm,  
Forel, Lufow, Breilag.

Le Procès verbal de la dernière séance est lu et  
approuvé.

M. Forel communique au Comité les idées sur  
les moyens par lesquels on pourrait rapprocher la  
Faculté des Sciences au point de vue d'un certain  
liberté des études des facultés de droit et de Philosophie.

Le Comité de la Faculté des Sciences sur la décision  
de l'Assemblée générale académique peut être  
en séance, sans que cette division entraîne  
nécessairement les mêmes enseignements pour les  
différentes facultés, de décider de proposer à l'Assemblée  
générale pour la Faculté des Sciences, les examens se  
feraient à la fin de cours. Les examens consisteront  
pour une part à déterminer dans l'obtention de  
baccalauréat et Licence.

Le Comité discute ensuite les différents programmes de  
la Faculté des Sciences pour l'année 1875-76. Les 4 h. proposées

par M. Forel devant être, sont réduits <sup>3 h. com. par 2 parties</sup> à 3 heures <sup>par un régime libéral</sup> ne grai-  
n'existait plus entre les diff. branches une jointe à la Faculté des Sciences.

Séance du 12 juillet 1875

Présid<sup>ce</sup> de M. Schuetzler, prés<sup>t</sup>

Présent: M. Schuetzler, Forel, Renevier.

Adoption du Proc. Verb. du 12 mai.

Élection du Président pr 1875-76.

M. Renevier est élu.

L'élection du secrétaire est renvoyée à l'automne.

Séance levée.

Séance du 15 Nov. 1875

Présid. M. Renevier.

Présents M. M. Amstein, Marguel, Wischoff, Schmeffel.

M. Schmeffel est élu comme secrétaire.

Le Conseil de Faculté décide quels seront les examens qui se feront à la fin du semestre d'hiver, d'été et à la fin de l'année.

1<sup>o</sup>: Calcul diff. et intégral. Exam. à la fin du semestre d'hiver.

Mécanique à la fin du sem. d'été.

2<sup>o</sup>: Géométrie - Exam. fin semestre d'hiver.

3<sup>o</sup>: Météorologie - Exam. fin sem. d'hiver.

4<sup>o</sup>: Trav. labor. à la fin d'année.

Chimie analyt. exam. de semestre.

5. Chimie Riv. id.

6. Zoologi. à. Anatom. comp. fi et'

7. Anat. generale fi hiv. et fi et' <sup>2</sup> examen annuel.

8) Hygiene fi hiv.

9) Bot. gen. id. Mat. Med. etc'

10) Prop. Diag. et Prot. gen. et Paléont.  
pour un examen de Médecine fi hiv.  
Et aux leçons de M. Rouen. fi et'.

Les étudiants qui repartiront leurs études de la fin  
des livres en vacances, indiquent les cours sur lesquels  
ils veulent faire des examens en commencentant de  
chaque semestre. —

Objets de concours.

41<sup>o</sup> mathém. 42<sup>o</sup> id. 43. Géométrie à M. de Surfont

44. 45. 46. métr. 47. métr. 48. id. 49. Étude sur  
la Parthenon 50. Et. scol. de ou plus. groupes d'anciens  
ou la faune littérale de la Seine. 51. Propos. de la  
médecine hum. age, sexe prof. et moy. 52. métr.

53. métr. 54. Rocky crystallin etc. 55. Et métr.

Séance levée.

10 Nov-

Prind. Reunion.

M. Brelaz, Ferd Bruner - Muster, Schmelzer

Nov. - sujet de concours: présenté par M. Bruner le  
17 Brilay. Le bureau de concours de chimie - pourrait  
se faire en laboratoire au dehors des locaux ordinaires.

M. Bruner Stud Thémig de pratique de combinaison  
de Wolfram. M. Bruner retire son sujet.

M. Brelaz. Analyse qualitative et si possible quantitative  
d'un certain nombre de produits chimiques ou  
d'ichantillons minéralogiques. Les matières à analyser  
seront prises par le concourant ou quelques-unes  
choisies par le conseil de la Faculté de Sciences.

M. le Prind. commu. au Conseil de Faculté le nombre  
d'Etudiants qui veulent repasser leurs études à la  
Fac. de Sciences au 2<sup>e</sup> année.

Le Conseil s'occupe ensuite de la question de l'admission  
des Jeunes à l'Académie et spécialement à la Fac. de  
Sciences.

Le Conseil étudie le Jeune Jeune les différents  
cours qui se donnent à la Fac. de Sciences.

Le Jeune qui voudrait suivre les cours obligés  
d'une manière régulière feraient une enquête au préalable



des livres équivalents. (Les Saterney seraient évalues  
soumis à une épreuve qui constaterait quelle science  
suivent aux fins le cours choisi par elle.)

Le contenu serait admis à tenir le cours après que  
le professeur a constaté quelle science suivent aux fins  
le cours choisi.

Séance tenue.

Séance du 20 Janvier.

Prés. M. Beauvillain

Prés. M. Meilac, Mangue, Foret, Bruner,  
Brischoff et Schneyler. Abs. Amstein.

M. le Président communique au Comité le vote de  
M. le Prof. du Département de lui communiquer  
un rapport sur le marche de la Faculté  
pendant l'année 1874-75. et sur le vote  
que M. le Professeur aurait à présenter  
par rapport à la Faculté de Sciences.

M. Mangue donne un abrégé de développement  
de mathématiques pour la Fac. de Sciences.

La durée de l'exercice est trop courte; il  
serait à désirer qu'on ajoutât l'algèbre supérieure  
la géométrie mult. ch., mais on ne

fait sur nous le Torconomb gharise -  
Mais pour cela il faudrait un bureau  
plus long consacré à ces études.

Bruner appui l'opinion de M. Meynier  
pour l'augmentation de l'usage, pour la Fac.  
de Sciences. Les étudiants de la Fac. de Sciences  
pourraient alors participer aux travaux de  
laboratoire de chimie appliquée.

Fouquet appui le Tournier de l'heure 2 ans  
pour la Fac. de Sciences; le chimiste est utile  
à l'industrie. M. Fouquet succède pour la  
Faculté de Sciences au cours de Microscopie  
générale, ce qui a dit l'emploi de microscopie  
pour l'étude de la structure de l'organisme. M. Fouquet  
succède aussi pour la Phil. carborane fait  
donner à un autre cours de biologie.  
Meynier appui ce dernier usage.

M. Bruner fait observer que M. Duplexier a  
été à ces cours de Microscopie. M. Bruner a  
proposé, a été admis le cours de la Faculté de  
Sciences. Cette admission était mentionnée au programme;  
M. Bruner observe que ce n'est pas l'étudiant de la  
Faculté de Sciences qui sont le plus utile pour  
le cours de chimie appliquée. Mais, l'élève  
+ elle doit être introduite à l'avance.

avait plus de budget et pourvu d'occasions,  
Nouveaux d'arrêter les d'arrêter budgets, surtout les  
plus modestes. Et l'édiction n'est en général pas  
le budget de l'arrêter. Je n'en suis pas sûr.

M. Toul se fait la proposition d'avoir les capitales  
donnés par M. Bouvier.

M. Bély fait observer que depuis la permission de  
répéter l'ouvrage de la Fac. de Sciences au  
deux ans, le nombre de thèses qui en  
profitent a augmenté.

Schneff donne aussi un vœu. Travaux de la Faculté  
de la Faculté de Sciences ne peuvent-ils  
pas être équilibrés à l'aide de l'enseignement  
qui est donné en France les langues et modernes  
de l'Université. Surtout les sciences d'histoire  
et de Physique.

M. Bély fait observer qu'avec l'organisation actuelle de  
la Faculté de Sciences le projet de l'arrêter par  
la loi n'a pas encore été obtenu par un  
ou non élus.

M. Schneff soulevé la question de la suppression de  
l'enseignement (appelé par M. Bouvier) en ce sens  
être à la Faculté de l'École supérieure  
ou après son transfert de l'École.

Cette proposition appuyée de concert avec par  
quelques membres du Comité de Faculté sera examinée  
brièvement l'ajour de l'organisation de l'Université de  
la Faculté de Sciences.

En somme le Comité est d'accord sur le mandat de  
la Fac. de Sciences pendant l'année 1874-75 a été  
bon. Le nombre de étudiants a été plus grand  
que jamais, la fréquentation et la discipline ont  
été satisfaisantes. Le Comité est convaincu à  
cette heure de voir d'accord plus de temps aux études  
de la Fac. de Sciences, si c'est possible et les études  
en deux années. -

Sincères vœux.

27 Janvier.

M. M. Bénévier.

M. M. Bischoff, Forey & Lillienfeld.

Briley, Anstett & Marguel ont reçu, par le Comité  
de la Fac. technique.

communiqué au Comité le rapport sur la Faculté  
de Sciences pendant l'année 1874-75.

Ce rapport avec quelques modifications est accepté  
par les membres présents du Comité. M. M.  
Briley, Marguel & Anstett l'avaient déjà  
approuvé avant le Comité.

17 février.

Prés. M. Reunier.

Présents: M. Marguet, Brilley, Brunier et Schneyder.

1) Arrangement des examens secondaires de la Fac. de Sciences.  
Le Conseil décide que les examens seront repartis sur <sup>une semaine.</sup> 5 jours  
du 20 au 25 Mars.

Le Comité procède ensuite au choix des experts.  
Pour la réception de M. Lafour, le Comité de  
Faculté propose en l'absence de la Cour et  
phys. supérieurs soit d'inviter au succès prochain  
en l'absence le Comité propose de demander à  
M. Lorel de venir de donner le cours de phys. supé-  
rieur en cas de refus de M. Lorel on lui demanderait  
des renseignements sur des Prof. de phys. de Genève  
qui pourraient le remplacer.

Le Comité propose ensuite à l'arrangement de locaux pour  
le semestre d'été.

Faculté invitant les heures pour l'année 1, 2 et 3  
pour 3 h. et plus. (Sauf travaux de Laboratoire  
qui auront été faits 2-?)

Liance à M. C.

Prin. M. Ruvion

Présid. M. Bischoff. Auerstein, Schnetzler

Programme de Cours pour 1876-77.

M. Auerstein. 5 h. calc. diff. 1 indét. en hiver  
2 h. en été. 3 h. métriques aussi  
en été. Cours libr. hiver.

M. Gautier. Géomé. 3 h. métr. prog. Sem.  
d'hiver.

M. Dufour. Métr. 2 h. hiver  
Phys. sup. 1 h. été

M. Forel. Chim. anal. 2 h. hiv.  
Trav. labor. 2 h.  
Labor. 2 h. été

M. Bruner. Chim. Gén. 2 h. hiver.

M. Bischoff. Chim. org. 5 h. été.

M. (Forel) Dupuis. Zool. 2 h. hiv.

Anc. comp. 2 h. été

M. Forel. Anc. & phys. hum. 3 h. chq. Sem.

M. Schnetzler. Prof. gen. 2 h. hiv.

Bot. desc. 3 h. été

M. Dufour. 1 h. Sem. d'hiver.

général

M. Renouvier. Géol. (his. zh.  
Min. his. zh.  
Fossils. Zh. } etc.  
Géol. sup. 1 h. }

Tout est fini  
à etc.

Microscopie - zh.

Le conseil propose d'insérer au programme pour  
les étudiants en chimie math. géom. descriptive  
zh. au la fac. de chimie; plus Microscopie zh.

Faisant on admet le rapport de 2 : 2  
sur la chimie et etc.

Séance du 31 Mai.

Présid. M. Renouvier.

Présent. M. Meryel, Font, Schaeffer, Michot.

1<sup>o</sup> Demander des étudiants de la Fac. de Sciences  
qui désirent être dispensés de l'examen de  
chimie et la chimie minérale de la chaire donnée  
par M. Achard.

Le conseil accorde aux étudiants de la Fac. de Sciences

les Agri de leur Demande. Tout en admirant l'existence  
de l'Université ou la grande loi qui existe pour  
les chev. de la Fac. au point de <sup>vue</sup> mathématique.  
Le com. de Mr. Pouché sera obligé de le faire.

2. Mr. Dupertuis pour l'Université à son adresse  
à la licence en mathématique pendant un an  
pour l'année de l'été en sciences mathématiques.

<sup>ou que</sup> Le conseil décide que ce que les ouvrages faits par  
Mr. Dupertuis à la Fac. de l'été sont bien  
équivalents à l'ouvrage de baccalauréat en sciences  
math. et admet les Agri de leur Demande  
d'autant plus qu'il y a un l'abonnement de Mr.  
Robertson.

à la suite de la faculté à la Fac. de l'été.  
Le conseil décide que l'admission au Concours de  
Mr. Dupertuis sera considérée comme équivalente  
au diplôme de baccalauréat en sciences math. de  
la Fac. de l'été.

---



Séance du 16 Oct 26.

Présid. M. Reuwin

Présents: M. Brischoff, Breclay, Luylessi  
et Schnetzler.

M. Breclay propose que le diction de l'Académie  
concernant la Fac. de Sciences soient  
communiqués au Conseil de Faculté et  
inscrit au procès verbal. Le Conseil  
admet unanimement cette proposition.  
M. le Président communique le Tableau définitif  
de l'examen pour le semestre d'hiver.

Le Conseil donne un premier favorable à  
l'Académie concernant la demande de  
M. Auderegg de faire ses examens de  
Facultés et Sciences à la fin du Semestre  
d'hiver.

M. Gauty demande de pouvoir donner à l'École  
le cours de la Section mathématique et de  
Sciences Phys. et Nat. de la Fac. de Sciences  
et de pouvoir faire un parti des examens  
en juillet, l'autre parti en octobre.

J'avais à l'avance un local le local Terrence  
de un epistémus d'un maini de finitum.

Le 13 Nov.

Prinide R. Revenir.

Prinide. M. M. Dublessi, Austin et Schneckler.

1. M. M. le Professeur présente les sujets de concours.

50. 51. 1. Zoologie Collected, de Terrence et de Terrence  
le Myriapode de l'ordre de la classe  
Travail. M. M. de

52. Anat. et Physiologie Influence de l'altitude  
sur la respiration humaine

53. maintien 49. id.

54. id.

55. id.

56. id.

41. 42. maintien.

43. maintien

44. id.

45. id.

46. id.

47. id.

48. id.

2). Quant aux fautes le conseil propose -  
D'admettre le faulx - 1 jusqu'à 30 heures  
2 - 30 - 50.  
3 - pour tous les cours ayant plus  
ou 50 leçons dans le semestre ou dans l'année.

3). Sur le rapport de Mr. Wicour pour le faulx et lettres  
et le faulx de théol. la commission d'admettre 6  
pour chaque groupe (théol. et lettres); les examens  
libre et théol. sur un seul cours de 5. ans  
être refaits et donner au suivant 6 pour la  
promotion. - Le conseil de Faculté ne peut pas  
à propos deappliquer cette mesure à la Faculté de  
Sciences.

Séance du 17 Avril 1877.

Présid. M. Rencvier

Présent M. Margue, Amslein, Favel, Brunner  
Wischhoff et Schnepfer.

Le 24 du 8 Dec 1876. M. le Président fait passer  
une circulaire par laquelle M. H. Lafore est  
présenté comme remplaçant M. L. Du Four pour  
le cours de physique expérimentale pendant le semestre  
d'été. Les membres de la Faculté ont adopté cette  
proposition

M. M. Walser et Hur Mazele feront leur examen d'anatomie-comparée au mois de Juillet de cette année devant la commission de Zoologie.

M. Gouty demande à faire son examen de chimie-analytique l'année prochaine, adopté. Il s'occupe surtout de l'analyse de la terre et de géologie, paléontologie et Botanique descriptive.

M. M. Silber et Juguenin demandent à faire un examen d'admission à la Faculté de Sciences à l'époque fixée pour la Faculté, si avant ou après leur examen de Gymnase. Cette question est renvoyée au Conseil de Gymnase.

La Faculté est consultée de la part de M. le Recteur sur une note à adresser au Département de l'Instruction publique s'il n'y a eu pas lieu de prier M. L. Du four de retirer sa démission jusqu'au moment où l'on aurait quelque chose en vue et où l'on pourrait le reconvoquer.

M. Farel propose d'accepter de conseiller au Département d'accepter la démission de M. Du four en proposant au Conseil d'Etat la nomination de M. Du four comme professeur honoraire en lui réservant ainsi la faculté de rendre service au Service de l'Académie de jurer sa santé et

faucun membre de l'Université  
pendant un an

lui permettait. M. le Doyen s'est proposé comme prof. extraordinaire  
Cetle proposition est approuvée et acceptée par le Conseil de  
Faculté.

Le Conseil est nanti de la part du Département  
de la question si l'enseignement de la Faculté de  
Sciences est suffisant pour l'entrée de la 4<sup>e</sup> Division  
ou l'école polytechnique. Il résulte de la discussion  
et des renseignements de M. Bouvier que notre  
enseignement est parfaitement suffisant sauf pour  
la chimie inorganique qui doit être donnée spécialement à  
la Faculté de Sciences.

Le Conseil demande que le Baccalaurat de Sciences soit  
admis par la Université triplé comme suffisant  
de dispenser nos étudiants des branches générales  
de l'examen de l'école de Médecine. Mais ce n'est  
pas la chimie inorganique. Cette dernière est imposée par  
la Faculté.

M. de la Rivière et Bruner sont chargés  
de tracer le résultat de cette discussion à  
M. le Chef du Département.

Séance du 29 Mai. -

Président Maurice Renner. -

Présents M. Margot de Plessis, et H. Dufour. -

M. Schnetzler <sup>(aristain, Bischoff)</sup> et Foret font excuseur leur absence. -

L'Académie ayant admis l'équivalence du baccalauréat  
à lettres de Fribourg avec celui de Lausanne; le conseil  
de la faculté discute, si lui peut admettre cette équi-  
valence par le baccalauréat en Sciences. -

Ici prédominante est que cette équivalence n'a  
pas lieu pour les sciences naturelles, le programme  
fribourgeois correspondant plutôt aux besoins  
moyens mathématiques pour l'admission à  
l'école polytechnique fédérale. - L'équivalence  
des grades n'est donc pas admise. -

Les programmes du baccalauréat en Sciences  
naturelles sont épuisés; Messieurs les professeurs  
sont priés de préparer leurs programmes en une  
bonne réimpression, - A ce sujet le conseil pense  
qu'il vrait bon de prendre les renseignements nécessaires  
pour obtenir l'équivalence avec le <sup>cette partie de</sup> ~~proposed~~ <sup>certifikat</sup>  
à Berne. -

M<sup>r</sup> Fittler ~~dem~~ demande que les examens puissent  
être faits au printemps avec la faculté des Sciences.

\* Cette équivalence n'est pas admise à Genève.

soient admis, et qu'il ne soit pas attaché à les refuser  
avec les externes, dont il fait partie.

La faculté se déclare incompétente, la commission  
d'examen seule peut prendre une décision à ce sujet;  
la faculté recommandera la demande de M. Pittier à  
la commission.

Séance du 13 Juin.

Président Mr. Renevier

Présents M. M. Amodein, Bréchet, De Four, Dr. Cassi  
Bischoff, Marguel, Schmetzler.

Le conseil est nanti de la question: quelle valeur  
faut-il donner aux examens de microscopie et  
de laboratoire analytique.

Le Conseil décide que pour cette année il n'y aurait  
pas d'examen <sup>de microscopi-</sup> mais qu'à l'avenir chaque étudiant  
présenterait un certain nombre de préparations  
marquées par le professeur. Les étudiants feraient  
de copie sous les yeux du professeur.

Aucun au laboratoire analytique l'examen se  
combinerait avec celui de chimie analytique avec factum 2.  
pour le tout.





qui est certainement approuvé par le conseil.

Le Conseil s'occupant au renouvellement de son bureau  
Sont nommés Président: M. le Prof. Breley

Secrétaire M. le Prof. Henri Dufour

M. le Présid. donne lecture d'un projet de programme  
pour le baccalauréat de Sciences physiques et naturelles.

M. H. Dufour est prié de rédiger un programme de  
mécanique physique comme complément de programme  
physique.

1877 - 1878. Séance du 5 Novembre 1877.

Président M. Breley prof.

Présents. MM. Schmetzer, de Pleisis, Brunner, Forel et H. Dufour.

Demande  
M. H. Dufour Monsieur le Président donne lecture d'une lettre de  
M. Jean Dufour, demandant l'autorisation de suivre  
deux cours à la faculté des Sciences, et de pouvoir subir les  
examens sur ces cours. Monsieur J. Dufour, est élève régulier  
du gymnase scientifique; et cite de la part d'attribution  
quelques heures libres qu'il a obtenus de l'Académie l'autorisation  
de ne pas suivre <sup>certains</sup> cours scientifiques du gymnase  
pour lesquels il a subi des examens satisfaisants l'année  
dernière au gymnase littéraire. Il peut ainsi disposer  
d'un certain nombre d'heures et veut en profiter pour  
faire à l'avance une partie de la tâche qui doit  
l'accomplir à la faculté des Sciences.

M<sup>r</sup> Forel appuie la demande de M<sup>r</sup> Dufour en  
faisant remarquer qu'il la Zoologie et l'Hygiène  
qu'il desire suivre n'exigent pas d'autres connaissances pre-  
sentes qu'il a acquises au gymnase litteraire; M<sup>r</sup>  
Jean Dufour veut de doubler par anticipation la  
faculté des sciences, ce qui lui doit encourager

Le conseil de la faculté appuie par conséquent  
la demande de M<sup>r</sup> Dufour auprès de l'Académie,  
d'autant plus qu'il est semblable l'est déjà présentée  
pour M<sup>r</sup> Hochreuther.

Séance du 22 Novembre 1877.

Président M<sup>r</sup> Brelaz, président.

Présents, M<sup>rs</sup> Du Plessis, Renesier, Amstein et M<sup>r</sup> Dufour.

Sujets de  
Concours

Les Sujets de concours pour l'année 1877-1878  
sont présentés et adoptés.

Demande  
de dépenses

M<sup>r</sup> Diday demande une dépense de finiance d'étude  
le procureur de la faculté est favorable.

Finiance  
du baccalaureat

M<sup>r</sup> Renesier, indique quelle est la valeur de la somme  
nécessaire pour les examens de la fin baccalaureat.  
Cela Le conseil décide que cette somme sera répartie  
entre les divers professeurs, proportionnellement au  
nombre des examens qu'ils ont fait subir.

Programme  
de Baccal.

Le programme du Baccalaureat sera soumis  
à une prochaine séance à une nouvelle discussion.

examen avant d'être adopté.

Séance du 26 Nov. 1877

La séance est consacrée à l'adoption <sup>definitive</sup> du programme  
de Baccalauréat - et - Sciences physiques et naturelles.

Séance du 24 Janv. 1878.

Prés. de M. Breiloy.

Présents, MM. Schmitzler, de Plessis, Renner, Forel  
et M. Dufour.

La faculté est réunie pour examiner les vœux  
qu'elle jugera utiles, en prévision de la modification de  
la loi sur l'Instruction Supérieure.

M. Forel, rappelle avant tout le fait déjà  
accorde de donner 2 ans d'études à la faculté de  
sciences, il voudrait que ce fait devint plus réel qu'il  
n'a été jusqu'ici. Il remarque que parmi les étud.  
de la faculté de Sc. il y a deux groupes distincts  
1° ceux qui veulent se vouer à l'étude de la médecine  
et pour lesquels la faculté de Sc. doit être une  
prépar. suffisante pour leurs futures études spéciales,  
et 2° les étudiants qui veulent suivre d'autres carrières  
telle que celle de l'enseignement, pour lesquels il faut  
que la faculté leur offre les ressources suffisantes  
pour acquies les connaissances nécessaires à l'en-  
seignement de nos collèges. Pour ces derniers

deux ans de la détude tout indispensables; tandis  
que pour les médecins, il leur semble prouvé  
par une préparation d'une année leur suffire. Il faut  
renvoyer en outre par la nouvelle loi fédérale  
crier pour les médecins la continuation de l'étude.  
Il faudra donc pour les futurs étudiants en médecine  
avoir passé par le gymnase littéraire; il  
y aurait donc des modifications probables de l'organisa-  
tion du gymnase sort.

M. Schuetzler donne à ce sujet quelques détails  
sur les résultats de auxquels est arrivée la solution  
du gymnase. Sur la demande de M. Marquet on  
proposerait à deux années la durée des études de l'ensem-  
ble mathématique, qui deviendrait ainsi la  
première école préparatoire à la fac. technique, et  
à la fac. de l'enseignement mathématique.

L'ensemble scientifique (leak de la nat) perd la  
raison d'être, puisqu'il ne serait pas une prépa-  
ration suffisante pour les étudiants en médecine.

M. Schuetzler voudrait que cette première année  
de gymnase devint la première année de  
la fac. de sciences.

M. Renard cette icthologie veut sur l'importance

qu'il y a le sursur de plus en plus la pyu. de la fac.  
de sciences, et de donner à cette faculté plus de vie  
par un enseignement de deux années, en enseignant  
soit progressif, soit formant une rotation de cours  
portant sur les mêmes parallèles comme difficultés

M. Fonel propose en effet l'organisation suivante:

1<sup>er</sup> année commune à tous les étudiants, de sciences  
et de lettres; ce serait la première année de pyu ou de  
littéraire, qui ~~serait~~ aurait 3 semestres (en comptant  
cela le semestre de pyu ou de littérature). Au bout  
de cette année les étudiants qui le désirent au  
moins ~~seraient~~ subiraient un examen correspondant  
au maturité examen. - Après cette première  
année s'opérerait la séparation des études.  
Ceux qui se destinent aux sciences <sup>ou à la médecine;</sup> ~~seraient pendant~~  
deux ans les cours de la fac. de sciences, puis obtien-  
draient le <sup>de</sup> bacc. et sc. Parallèlement à ce pyu, existerait le pyu  
mathématique préparant aussi à la faculté des  
sciences math, ou naturelles, mais ne demandant pas  
le droit de faire le maturité examen. Ce pyu  
permettrait au jeune pyu qui le désirent à l'enseigne-  
ment de s'inscrire à la faculté des sciences comme élèves  
réguliers, mais il ne pourraient par ce moyen  
la entreprendre des études de médecine, qui

donner le  
bacc. et sc.

ne seront à l'avenir abordables que pour ceux qui  
ont fait des études classiques →

M. Forêt revient au projet par le tableau

suivant :

Gymnase. 3 <sup>es</sup> semestres (maturité)	1 <sup>re</sup> année (fac. u. lett.)	fac. des lettres	} fac. théol. - droit - lettres (2 <sup>d</sup> ann.)	}	fac. des Sci. 1 <sup>re</sup> année	fac. des Sci. 2 <sup>d</sup> année.	} <u>baccalauréat</u>

Gymnase Mathématiques 1 <sup>er</sup> an.	} fac. des Sciences ou technique.	} fac. des Sciences ou technique.	}	} fac. des Sciences ou technique.

En résumé la fac. conseil de la faculté désirant  
pour la fac. des Sciences <sup>pour la préparation au baccalauréat</sup> adjoindre de deux ans obligat.  
d'études ; la 1<sup>re</sup> doit nécessairement être les étudiants  
qui veulent se vouer à la médecine ~~ont~~ obtiennent  
le grade de maturité au gymnase lettres ; Et pour  
pour le gym. Scientif. (Sc. nat.) n'aura plus de  
raison d'être. —

Séance du 9 Mai. —

Président de M. Briley président.

Sont présents à la séance : MM. Amstein, Marquet, Renversier  
Schneitzler et H. Dufour.

Modif. au  
programme de  
bacc. a la fois  
en sciences  
naturelles

M. Schwatzer a été chargé par le département de discuter l'entente avec M. Kappeler, directeur du Conseil de l'École polytechnique, sur les conditions d'admission à la Licence de cette école. Le programme de baccalaureat et sciences naturelles est suffisant pour cette admission, sauf les quelques parties en mathématiques. — M. Kappeler signale en outre les points suivants qui manquent à notre programme actuel :

1°. Théorie des Combinaisons.

2°. Binôme de Newton.

3°. Solide approché de quatr. annués par la Règle <sup>falsi</sup> ~~falsi~~.

{ calcul différentiel. | Géom. analytique.

Les Sujets N<sup>os</sup> 5 ne seraient pas absolument indispensables. — Après une discussion de quelques instants, M. Renouvier fait remarquer que le conseil doit présenter à l'Académie 1°. Un supplément au programme de Baccalaureat, tenant compte des desiderata précédents 2°. Des propositions telles que l'enseignement exigé par le programme soit réellement donné aux étudiants qui veulent obtenir le baccalaureat.

Le conseil demande 1°. à M. M. les professeurs de Mathématiques de vouloir bien le charger de la rédaction de ce supplément, 2°. il proposera à l'Académie de décider

que les étudiants qui viennent entrer à la faculté des Sciences, qu'ils soient au gymnase littéraire ou dans la section des Sciences naturelles du gymm. scientifique, soient obligés de suivre les cours de mathématiques générales, et de géométrie analytique <sup>et de mécanique</sup> (avec la section mathématique du gymnase). Cette distribution avait l'avantage de diminuer le nombre des étudiants suivant les Cours de mathém. élémentaires du gymnase litt., et de relever le niveau des études mathém. pour ceux qui se destinent aux Sciences.

Facteur à attribuer au cours de M. Brummer. - Le conseil doit décider quel facteur il est convenable d'attribuer aux cours de chimie inorganique (semestre d'hiver) et de chimie organique (sem. d'été) donné par M. Brummer. Ces cours ont chacun 5 heures par semaine. - Conformément à la décision de 13 Nov. 1877, ces cours ont le facteur 3. - M. Renouvier rappelle qu'il y aurait bien peut-être d'attribuer un facteur plus élevé aux cours de M. Forel et de Florin qui n'ont fait examen par an. Le conseil décide de <sup>maintenir</sup> se tenir à la règle adoptée.

<sup>d'anciens</sup> Lettre pétition de l'école ind. et de gymm. demandant élèves de la fac technique, et demandant qu'ils puissent obtenir de part le Diplôme de baccal. et un titre pour les Sciences math. après avoir terminé leur



seconde année à la faculté technique. Une proposition  
analogue avait déjà été présentée par l'Académie  
au Département mais sans succès. Le conseil  
pense qu'il y a lieu de faire une nouvelle proposition  
limitant <sup>l'âge</sup> comme le fait la lettre des pétitionnaires  
cette faculté aux étudiants ayant passé par  
le gymnasie ou par l'école technique <sup>industrielle</sup>. Ces  
étudiants ont suivi en effet les mêmes cours littéraires  
que ceux qui passent à la faculté des Sciences  
en faisant du gymnasie mathématique.

M. Rouvier M. Maynet est chargé de  
présenter à la prochaine séance le projet  
qui avait déjà été préparé et discuté.

16 Mai 1878,

Présents M. Briet, prés. Amstein, Brunner,  
Maynet, Rouvier, Schuetzler et H. Dufour.

M. Amstein et Maynet, présentent le complément <sup>Actes de</sup>  
mathématique au programme pour le baccal. <sup>lives.</sup>  
en Sciences naturelles; ce complément tient d'une  
satisfaction aux observations de M. Kappeler, il  
est adopté.

M. Rouvier propose que lorsque l'Académie  
aura adopté ce programme modifié, elle confie l'avis

Les Sous-impriemers et la faculté des Sciences, M.  
Renner étant ayant dirigé l'impression de programme  
veut bien se charger aussi de faire imprimer ce complément.

Le Comité ratifiant la décision prise à la dernière  
séance, présentera à l'Académie une proposition, ~~ten~~  
demandant que les étudiants qui se destinent à  
l'étude des Sciences, suivent les cours de mathé-  
matiques avec la section mathématique du  
gymnase scientifique. (voir procès verbal de Gillard)

Conformément au désir exprimé à la dernière séance  
M. Marguet a cherché tous les documents relatifs  
à la pétition de anciens élèves de l'école industrielle.

M. M. Desjardins le pour-pas est engagé avec  
le département au sujet d'une demande analogue  
et des conclusions à ce que le Comité appuie la  
demande des étudiants de la fac. technique,  
en la restreignant aux élèves qui ont fait toutes  
les études régulières de l'école industrielle, et  
du gymnase mathématique. M. Marguet  
insiste sur l'importance qu'il y a de faire remon-  
trer à M. le chef de Département que ces  
élèves ont les mêmes connaissances littéraires  
(à l'exception de la philosophie pour les élèves industriels)

et que leur communication <sup>en</sup> mathématiques soit plus grande, &  
Programme. La proposition d'ell. Marquet, et le  
rapport ont été adoptés et seraient présentés à  
l'Académie.

Programme de cours pour le semestre d'hiver,  
M. Aurstein. Donnera pendant l'hiver 1878-79  
un cours libre sur la Théorie des fonctions  
elliptiques

M. H. Dufour. Demande voudrait que le  
cours de physique de la faculté des sciences  
soit de 4 heures par semaine pendant  
toute l'année; il appuie cette demande en  
faisant remarquer que le cours de physique  
a été diminué de six heures il y a quelques  
années, et qu'il est nécessaire qu'il y ait  
un cours à peu près complet de physique  
générale à la faculté des sciences, <sup>(comp. et y a un cours de chimie)</sup> le cours de  
physique étant une simple introduction.

Le ~~cours~~ nombre de 4 heures par semaine  
trop considérable <sup>pour</sup> l'organisation actuelle  
de la fac. des sciences. <sup>Le comité accorde de</sup>  
~~accord~~ <sup>proposé et communiqué à l'Académie</sup> ~~de~~ <sup>ce</sup> ~~deux~~ <sup>deux</sup> heures, et cette demande  
a été proposée et acceptée.

Séance du 3 Juin 1878.

Présents. M. Brelaz président, <sup>Brunner</sup> Raststein, du Plessis,  
Forel, Marquet, Renerier, Schnozler et  
Henri Dufour.

Le conseil <sup>est</sup> ~~est~~ réuni, pour entendre  
lecture d'une lettre du Département fédéral de  
l'Intérieur, au sujet des examens des propédeutiques.

~~Cette lettre se rapporte à une demande du département  
de l'Instruction publique, etc.~~

Le département vaudois de l'Inst. publique a demandé  
au département fédéral de l'Intérieur que les diplômes de  
bacheliers en Sciences naturelles délivrés aux étudiants de l'Académie  
de Lausanne, les dispensent de refaire les examens généraux des  
Sciences naturelles, et qu'ils puissent compléter leur examen  
propédeutique en subissant seulement les examens de physiologie  
et d'anatomie.

Le département de l'Intérieur sur l'avis du comité  
directeur refuse d'accéder à la demande du départ. vaudois  
et motive ce refus par les considérations suivantes.

1<sup>o</sup>. Il est à craindre que l'accession à la demande du départ. vaudois  
vaudois équivaldrait à la suppression de l'examen  
propédeutique.

2<sup>o</sup>. Il ne pourrait refuser aux cantons de la Suisse  
allemande ce qu'il accorderait à Vaud Genève et Neuchâtel.

les écoles cantonales de la Suisse allemande préparant les élèves jusqu'à leur entrée à l'université.

3° Il n'est pas possible de tracer un programme général pour les sciences naturelles. Le comité directeur ne peut le régler de la manière dont l'instruction publique est donnée dans les cantons. Son seul contrôle est celui d'examen identiques pour tous et lui permettant de s'assurer que les niveaux des connaissances et le même chez tous ceux qui les subissent.

4° Les universités suisses pourraient réclamer les mêmes droits, pour les examens propédeutiques, et même professionnels, que le canton de Vaud réclame pour les examens de sciences naturelles.

5° L'acquiescement à la demande du département vaudois aurait un résultat fâcheux, sur la manière dont se feraient les études. Au lieu d'un examen propédeutique il y en aurait deux faits à un intervalle de 1 ou 2 ans. Cet espacement des examens ne peut être qu'invisible aux étudiants.

Une discussion s'engage sur cette lettre.

M. Brunner fait remarquer que les connaissances exigées pour le baccalauréat tel qu'il le fait actuellement sont amplement suffisantes.

pour les étudiants en médecine. Ce programme  
a été adopté par le département de l'intérieur  
comme représentant les connaissances générales  
exigées pour les examens professionnels des pharmaciens. —

Les exigences des programmes de médecine sont moins  
grandes en ce qui concerne les <sup>temps matériels</sup> ~~pharmaceutiques~~  
quelles ne le sont pour les pharmaciens.

Pour éviter l'éparpillement des examens dont  
parle la lettre du dép. fédéral, il suffirait d'exiger  
que les étudiants qui veulent bénéficier de leur  
diplôme de bachelier fissent leurs examens d'ana-  
tomie et de physiologie trois semaines après avoir  
fait leurs examens spéciaux de baccalauréat.

Enfin si le département fédéral veut s'assurer  
de la manière dont le programme est rempli il  
peut imposer un expert fédéral. —

M. Renner fait remarquer que le département  
pourrait assimiler l'academi à un gymnase, ce qui  
ne peut pas exister. Les études faites à la fac. des sciences  
sont supérieures à celles qui sont faites dans un  
gymnase. —

M. Forel Attire l'attention sur le fait que le baccalauriat  
est un grade et que le diplôme de bachelier ~~indique~~ n'est pas  
certain examens faits, mais suppose chez celui  
qui le possède une certaine somme de connais-  
sances. Ce diplôme est admis par les universités allemandes  
et l'expérience a montré M. Forel en donne plusieurs exemples.  
que les connaissances acquises par les étudiants sortis de  
notre Académie sont complètement suffisantes pour leur  
permettre de suivre avec fruit aux études de médecine  
universitaires. Pour la médecine en particulier  
nos étudiants jusqu'ici n'ont présenté aucune in-  
friorité sur ceux sortis des gymnases allemands.

M. Schuetzler appuie les observations de M. Forel  
en faisant remarquer qu'il y a une différence considérable  
entre les études et examens faits à la fac. de sciences  
et celles faites dans un gymnase. Il n'y a donc aucune  
nécessité logique qui oblige à admettre les examens  
de sortie des écoles cantonales si on admet les  
diplômes de bachelier.

M. Marguet fait remarquer que la commission  
qui élève son objection ~~contre~~ le doublement des  
examens pourrait en élève aussi contre la manière  
dont se fait notre baccalauriat, peut être modifiée telle  
qu'il se fasse en une seule session comme cela se

prototypé en France.

M. Schœfler estime que la manière dont le fait le baccalauréat chez nous lui donne plus de valeur qu'aux épreuves françaises, qui n'exigent du candidat que la mémorisation d'un volume officiel.

M. Brélay ne verrait pas d'inconvénients à ce que les droits que le comité réclame ne soient accordés par des états réguliers.

M. Forel croit qu'il faut le possible maintenir avec le bar. du externe.

M. Brélay fait remarquer que la décision du comité directeur est prématurée en tant que décision définitive. La loi fédérale n'a pas encore été discutée dans les chambres et pour un an encore les examens sont placés sous un régime provisoire. Cette décision peut être considérée comme un préavis sur l'intention du comité directeur, et on devant de <sup>cette intention</sup> ~~ce préavis~~ qu'il faut aller en se efforçant de le faire revenir de la décision actuelle.

Le comité décide que M. le Président fera un rapport sur la question, ~~sur~~ ce rapport sera présenté dans une prochaine séance.



Séance du 11 Juin

Présents. MM. Briélay, Brunner, Aoustin Forel, Marguez  
Schneitzler, et H. Dupont

Le comité est réuni pour entendre lecture du rapport préparé par M. le Président sur l'objet de la dernière séance.

D'après la lecture du rapport une discussion s'engage, entre les membres du comité; sur les deux questions traitées de la ~~pro~~ l'une concernant l'état des conditions faites aux étudiants par le règlement provisoire, l'autre concernant ce qui sera le règlement définitif.

M. Brunner. Renvoie Forel ~~introduisant~~ par le rapport fit ressortir davantage la différence qui existe entre les études faites à l'académie, et celles qui sont faites dans les universités.

M. Forel revenant la question à un point de vue plus général lit au ~~ssi~~ quelques pages interrenantes dans lesquelles il montre le développement des systèmes d'études universitaires en ~~for~~ Allemagne et en France.

Le rapport présenté par M. le Président est adopté dans son ensemble, M. Briélay tint compte des idées émises dans le cours de la discussion, pour insister sur certains points, qui paraissent devoir être plus importants que les autres. — ~~Est~~

Le conseil insiste surtout sur l'importance qu'il y a  
à ce que les mesures transitoires s'étendent si possible  
à tous les étudiants qui ont commencé les études spéciales  
~~et qui de médecine~~ préparant à l'étude de la médecine,  
ainsi ces dispositions devraient s'étendre aux étudiants  
qui sont actuellement au gymnase littéraire et qui  
entrent cet automne dans la faculté des sciences.

Séance du 12 Juillet 1878

Le conseil étudie pour entendre l'lettre d'un  
lettre du département fédéral de l'intérieur, relative  
aux dispositions transitoires applicables à partir du  
8 avril.

La faculté remarque que les étudiants qui achèvent  
leur baccalauriat en Juillet sont au bénéfice de  
l'ancien régime, puisque ce baccalauriat a été  
commencé avant le 8 avril.

Séance du 11 Novembre 1878.

Présidence de M. Bretz,

Présents M. Schützler, Brunner, Marguet, Forel, Renner,  
et H. Deifour.

M. le président <sup>desire que le</sup> <sup>donne</sup> demande au conseil l'impression des  
la demande d'un étudiant Louis Szye sans régulièrement  
du gymnase, et qui desire aujourd'hui entrer comme  
élève régulier à la fac. de sciences sans examen.

Ces études ont été interrompues de ce qu'il en résulte la  
pénurie - Le conseil de la faculté attendra avant  
de se prononcer s'il a obtenu des renseignements sur  
les études faites par le demandeur pen-  
sant des deux ans.

M. le président, amène au conseil qu'il  
envoie pour entendre son opinion sur la marche  
à suivre en présence du refus du Comité directeur  
d'accorder la demande de ~~la~~ Conseil d'état tendant  
à obtenir la dispense pour la suite de la  
fac. de sciences d'une partie des examens propédeu-  
tiques - Cette lettre du Département fédéral  
de l'intérieur annonçant le refus du comité directeur  
a été publiée par le Département de l'Instruc-  
tion publique et a été portée à la connaissance  
des professeurs - S'après la lettre du Départ. de  
l'Instr. publique le conseil est invité à l'importance  
qu'il pourrait y avoir à la création de deux  
chaires nouvelles, l'une d'anatomie propédeu-  
tique et de physiologie - S'après les opinions émises et  
même les propositions des membres du comité directeur,  
il y a tout lieu de croire que la création de ces  
deux chaires permettra à l'Académie de  
seulement d'obtenir passer que ses étudiants.

Le dictant et la médecine fauent à l'ancien l'art  
études et examens propédeutiques —

M. le président. tout a fait remoyé de l'édit,  
pour le moment, il n'y a aucun acte émit  
par lequel le Comité directeur ait pu se prononcer en  
judgement, que les promesses fut purement verbales, ainsi  
que le département parait <sup>avoir</sup> ~~de~~ compter, et que le ~~rapport~~  
l'Académie n'a aucun responsabilité. —

En outre le département ne peut pas dispo'se à  
employer même dictant, les moyens les plus de  
recours dont il <sup>controle la décision de Comité</sup> pourrait user s'il le jugeait nécessaire.

M. Brumer. Donne quelques détails sur les pourpar-  
lers qui ont eu lieu à diverses reprises au sujet de  
cette affaire dont il est beaucoup occupé, et malgré  
tous ses efforts M. Brumer n'a pu obtenir du Comité  
directeur qu'il se soit de la première décision.

M. Brumer classe lecture d'une lettre de M. C. prof.  
C. Vost, adressée à ses collègues de <sup>l'Académie</sup> Comité directeur,  
et de laquelle M. Vost ~~donne~~ après avoir ~~été~~ donné  
les raisons qui ont été justes pour rejeter la demande  
de l'Académie de l'ancien, attache plus on un  
directement cette Académie, et surtout de motiver à  
plaisir les ~~se~~ programmes pour les faire tenir  
aux besoins de la cause; M. Brumer a peine

qui était de lui servir de réponse à ces accusateurs  
et a adressé <sup>en l'honneur</sup> aux membres du Comité Directeur  
une lettre approuvée par M. le chef de département.  
M. de Lapulle il rectifia les erreurs de  
M. C. Vogt. — M. Bruner approuva de confiance  
le fait par le Comité Directeur à propos d'un engagement  
M. de Lapulle a complété son enseignement théorique  
par un enseignement pratique. M. de Lapulle  
M. Forel, en faisant remarquer que le Conseil d'après  
la lettre de département n'a pas à discuter quel degré  
de sécurité présentent les promesses du Comité Directeur  
mais seulement à répondre aux demandes du  
Département, qui a toute la responsabilité à  
ce regard. —

M. Forel. est d'avis qu'il n'est pas le moment de demander  
un recours contre la décision du Comité Directeur, il voudrait  
que le Conseil fédéral ne déterminât pas actuellement  
le nombre <sup>des villes</sup> qui pourraient être le siège d'examen  
propédeutiques, mais ce <sup>crainant</sup> ~~serait~~ puisse être fait, surtout  
où les études nécessaires auront pu être faites, de sorte  
qu'en ce qui nous concerne, nous pourrions obtenir un  
siège d'examen propédeutique si nous mettons  
notre enseignement à la hauteur exigée.  
M. Forel fait par conséquent la proposition suivante :

Propositions de M. Forel

" La faculté des Sciences après avoir eu connaissance de la  
" lettre de Département en date de :

" présentée pour point de départ au conseil fédéral et  
" à l'Assemblée fédérale de la décision du Comité Directeur en date de

" demande que le conseil d'Etat sans appel de C. fédéral les démarches nécessaires

" pour garantir à l'Académie un type d'examen propédeutique de niveau, lorsque l'enseignement  
" de la fac. des Sciences aura été complété et mis à la hauteur minimum pour les études correspondantes

" à cet examen! - M. Reusser fait remarquer précédemment le Département  
ne compte le baler sur les des premières années.  
M. Reusser objecte, qu'il ne <sup>devra pas</sup> ~~peut pas~~ obtenir ces personnes  
sur lesquelles pourra faire des propositions pertinentes -  
M. Schnitzler appuie l'idée de M. Forel, car elle nous  
fait d'une position exceptionnelle, et veut plus d'attention  
de deux années ou trois années de plus aux sciences  
des animaux qui pourraient le produire à la fin de  
directeur cantonal.

M. Forel, fait remarquer que la fac. des Sciences  
ne doit pas être modifiée pour l'enseignement des  
Sciences naturelles n'a pas besoin d'être augmentée  
mais plus tôt réduit pour les sciences.

M. Forel trace à grands traits un programme  
des additions qui seraient nécessaires, et des  
de cours nouveaux qui devraient être donnés  
aux étudiants en médecine. Il croit que...

les dépenses que ces développements entraînent ne  
sont pas très considérables, surtout si les circons-  
tances sont telles.

M. Maquet, à propos de la lettre de dépon-  
tance, parlant d'économies possibles, deman-  
de qu'il lui soit permis de savoir que ces économies ne  
portent pas sur les parties actuellement  
en cours d'exécution.

Séance du 19 Novembre 1878. (Mardi)

Président de M. Bretag. président.

Présents: M. Maquet, Bruner Schudler, de Pléin  
Renévier Forcl, et M. Dufour.

M. le président donne la parole à M. de Pléin qui avait  
été chargé par le département d'aller étudier avec M.  
le D<sup>r</sup> de Cercenville, les laboratoires d'anatomie et de physiolo-  
gie de quelques universités; Bâle Berne, Zürich et  
Fribourg en Suisse.

M. de Pléin <sup>(de Cercenville)</sup> ~~est~~ <sup>est</sup> venu au département un rapport  
détaillé sur leur mission; il est de Pléin le caractère  
de donner au conseil son impression générale et  
quelques chiffres.

En ce qui concerne une salle de dissection et  
le matériel nécessaire pour cet objet, et il veut par  
la réalisation effective de ces travaux la partie usuelle

nécessaire au enseignement n'est pas très coûteux ~  
Une peu crédit de 2000 fr. permettrait l'établissement  
de toute la partie scientifique de cet enseignement, les questions  
de locaux et mobilier, étant résolues ~ Un crédit  
annuel de 200 fr. lui paraît être suffisant.

La création d'un laboratoire de Physiologie, <sup>même</sup> éléments  
enseignement et l'enseignement est beaucoup plus coûteux.  
M. de Reuilly montre que les appareils nécessaires au physiolo-  
giste sont de même nature et aussi coûteux que ceux  
nécessaires au physicien, et plusieurs instruments sont  
communs aux deux services. Il pense donc que ce labora-  
toire devrait être placé à côté du cabinet de  
physique. Le prix total pour achat d'appareils nécessaires  
des commencement de ce enseignement serait d'après son  
opinion de 2000 fr., et le professeur devrait pouvoir disposer  
d'un crédit annuel de 1200-1800 fr.

L'impératif général rapporté par M. de Reuilly, et  
qui est de cette circulation, tout particulièrement il est nécessaire  
de faire largement les choses en commençant, sans cela  
on court le risque de faire une dépense inutile, les  
étudiants allant naturellement de préférence à la  
ville où il trouvent des ressources supérieures ~



~~Le docteur~~ M. Büley demande si le cours de physiologie nécessaire à l'examen propédeutique est le seul cours pratique des futurs médecins, ou si d'autres connaissances doivent être ajoutées au matériel plus complet tant dans un plus tard ce qui expliquerait les crédits élargis alloués à cet ~~laboratoire~~ enseignement à l'université.

M. De Plein répond que les cours de physiologie et d'anatomie sont exigés pour les examens propédeutiques tant les seuls cours obligatoires pour les étudiants en médecine; que ces deux enseignements ne font de reste plus partie aujourd'hui de la faculté de médecine mais dirigent précieusement pour les étudiants qui entrent à cette faculté.

M. Brunner rappelle cependant que la base riche d'un laboratoire tel que celui de M. Hermann à Zürich vient aussi de fait que beaucoup plus de nombreux appareils coûteux sont nécessaires aux professeurs pour ces propres recherches, puis outre d'espaces de laborat. Les étudiants peuvent travailler pratiquement ce qui augmente considérablement le stock d'appareils nécessaires. Pour l'examen propédeutique ~~pratique~~ <sup>de physiologie</sup> ~~de~~ ~~tant~~ pas exigés.



Quant au personnel ~~nouveau~~ <sup>proposé</sup> nécessaire, pour  
réception des nouvelles chaires l'enseignement est  
la fac. peut, qu'il y a lieu de créer deux  
chaires nouvelles uniquement pour l'enseignement  
de l'anatomie et de la physiologie <sup>ou un des</sup>  
examinés propédeutiques, l'enseignement <sup>biologique</sup> de la  
faculté des sciences restant tel qu'il est aujourd'hui.

Le conseil de la faculté décide de ce réuni jeudi  
à 7 heures; M. Forel et Brelet ont charge de préparer  
pour cette séance un rapport à adresser à l'Académie.  
Ce rapport sera lu jeudi à 7 heures avant la  
séance académique.

Séance du Jeudi. 21 Nov. 1878.

Le conseil est convoqué pour entendre la lecture de rapport,  
présenté par M. Forel et Brelet, ce rapport est adopté.

Séance du 25 Juin 1879.

Président M. Brelet président.

Sous-président. M. Merguet. Revisés Amstein  
et Henri Dufour. M. M. Forel et Schuepfer  
ont fait excuse leur absence.

Le conseil adopte après discussion le programme  
proposé pour les cours de l'hiver 1879-80.

M. le prof. Amstein donnera dans ce semestre  
un cours libre intitulé: Introduction à l'algèbre



Séance du 24 Juillet 1879.

Présidence de M. Brisaz président

Présents: M. Schmetzler, Reneris, Marguet et Henri Dufour.

M. Brunner a fait excuser son absence.

M. le président remet à M. le Directeur de la fac. technique la réponse de M. le Chef de Département relative à l'obtention du titre de bachelier par les étudiants de cette faculté:

Le conseil s'élève comme président M. Amstein, et comme Secrétaire M. Reneris.

M. le président annonce qu'il a adressé le 5 Juil. une lettre à M. le Prof. E. Plantamour pour au sujet du 40<sup>ème</sup> anniversaire de son enseignement. M. le prof. Plantamour a répondu.

Séance du 19 février 1880.

Présidence de M. Amstein pres<sup>2</sup>

Présents: M. Amstein, Schmetzler, H. Dufour et Reneris tout

M. Marguet et Brunner se sont fait excuser.

Le Procès verbal de la séance du 24 Juil. est lu et adopté

Fixation des Examens de 1<sup>er</sup> S<sup>emestre</sup> dès le 15 Mars et proposition des exports.

Etablissement du Programme des Cours pour le S<sup>emestre</sup> d'été 1880.

Séance levée!

---

Séance du 1<sup>er</sup> Mai 1880 au Département  
avec M. le chef de départ<sup>mt</sup> Boiceau, et Mess. les D<sup>rs</sup>  
Racordon et de Coreuille.

Présents: M. Anstein, pres<sup>t</sup>, Schnotzler, Marquet, Forel,  
Brunner, Duplessis, H<sup>i</sup> Dufour et Renner Sec<sup>rs</sup>.  
Procès verbal en 19 février élu et adopté.

M. le chef de départ<sup>mt</sup> expose les tractations av. le Conseil  
fédéral, et la promesse de celui-ci d'accorder à Lausanne  
un siège d'examen propédeutique fédéral, moyennant  
l'extension nécessaire donnée à l'enseignement,  
et la création de 2 chaires nouvelles, d'Anatomie  
et de Physiologie.

M. Anstein présente son projet de Programme des Cours,  
pour les 3 sections de la Faculté des Sciences;  
Il a) Sect. médicale, b) Sect. sc. nat., c) Sect. mathém.  
dans l'obligation de la répartition de l'enseigne-  
ment sur un cycle de 2 ans.

M. Forel voudrait que l'on admit 5 semestres pr  
la section médicale, se basant sur le nombre  
d'heures d'Anatomie nécessaires, et sur l'importance  
d'avoir déjà qq. connaissances préparatoires, avant  
de commencer à disséquer - Cette proposition est  
repoussée. L'enseign<sup>mt</sup> propédeutique sera réparti sur  
4 semestres, les étudiants conservant d'ailleurs la  
liberté d'y consacrer plus de temps, s'ils veulent  
acquies une meilleure préparation scientifique générale.

Medical:

Les dispositions suivantes sont adoptées <sup>Medical:</sup> par la Sect.

Anatomie Le cours théorique durerait pendant les 2 Sem. de la 1<sup>re</sup> année avec 8 heures en hiver et 3 en été. La dissection se ferait simultanément p<sup>r</sup> la 1<sup>re</sup> année, et se prolongerait sur le Sem d'hiver de 2<sup>de</sup> année.

Zoologie 1<sup>re</sup> année, 3 h. en hiver (partie systématique) 4 h. en été (Anatomie comparée)

Physique 4 h. p<sup>r</sup> les 2 Sem. de 1<sup>re</sup> année. Les étudiants pourraient suivre p<sup>r</sup> la 2<sup>de</sup> an. la météorologie avec la Sect. Sc. Nat.

Botanique dans la 2<sup>de</sup> année 3 h. en hiver, 4 h. en été. Pour les autres branches on s'en tient au programme présenté, savoir:

Chimie 1<sup>re</sup> an. 5 h. en hiver (inorg.), 5 h. en été (organiq) et travaux de laboratoire en été.

Histologie <sup>1<sup>re</sup> an.</sup> 3 h. <sup>(théorique)</sup> en été - 2<sup>de</sup> an. 6 h. en été pratique

Embryologie 2<sup>de</sup> an. 3 h. en été.

Physiologie 2<sup>de</sup> an. 6 h. hiver et été. Laborat. en été.

Agricéne 2<sup>de</sup> an. 1 h. en hiver

Géologie 2<sup>de</sup> an. 2 h. en hiver.

On décide de ne pas entrer en matière sur les projets de programmes des 2 autres Sections, et l'on passe aux frais d'exécution qui sont établis comme suit:

Installation - 6 mille fr. p<sup>r</sup> la Physiologie  
2 mille fr. p<sup>r</sup> l'Anatomie:

Crédits annuels. - mille francs p<sup>r</sup> les 2 enseignements  
Traitement - 4 à 5 mille fr. p<sup>r</sup> l'anatomie  
4 à 5 " p<sup>r</sup> la physiologie.

Le Conseil s'occupe ensuite des locaux, et reconnaît qu'on obtiendrait les emplacements nécessaires en construisant dans l'espace laissé vide par la démolition de la Caserne N<sup>o</sup> 2. L'anatomie occuperait le rez-de-chaussée donnant sur le Fleuve. la physiologie s'installerait au dessus. Ce bâtiment pourrait être construit immédiatement sans attendre la démolition de la Caserne N<sup>o</sup> 1, dont l'emplacement servirait plus tard p<sup>r</sup> la Physique et la Chimie.

Séance du 21 Mai 1880.

Le procès verbal de la séance du 1<sup>er</sup> Mai est adopté.  
Sont présents à la séance: M. M. Amstein président  
Schuetzler, Brilay, de Plessis et Henri Dufour.  
à dernier remplit les fonctions de Secrétaire.

M. M. Brunner, Marquet, Renner et Forel font excuse leur absence.

Le conseil détermine la distribution des examens et nomme les experts qui sont proposés à l'Académie.  
Le programme des cours pour l'hiver 1880-81 est adopté.



M. le président fait la lecture d'une lettre de M. Kowuacki demandant les conditions auxquelles, et pourrroit faire les examens pour l'obtention du baccalauréat es sciences. Il demande en outre si les examens pûnt être subis par l'inter de l'école viduata. Contonole, peurnt le dispenser d'une partie des épreuves.

Le conseil admet que la commission d'examen peurra le dispenser des examens pûnt a déjà subis.

Séance du 5 Novembre 1880

Présents. M. M. Amstein président, Schneyler, Marguet, Brunner, Brélay et M. Dufour. M. Forel fait excuse en absent.

M. ~~Amstein~~ a convoqué le conseil pour savoir si l'on veut entretenir en matière, sur la discussion l'étude d'un programme pour le Doctorat es sciences, proposition faite par M. Rouvier.

M. Brunner et Marguet <sup>et Schneyler</sup> proposent le renvoi de cette étude, au moment où le conseil aura à occuper de l'organisation nouvelle de la fac. des Sciences; au cours de la discussion ~~elle-même~~ on se demande si dans faculté des sciences peut délivrer un ~~grade~~ <sup>titre</sup> qui exige des études qui ne peurnt être faites actuellement dans la faculté; et si le fait que les professeurs de la faculté ne sont pas tous docteurs ~~est~~ <sup>est</sup> ~~pas un empêchement~~ ne doit pas l'empêcher de délivrer le titre de docteur. Le conseil estime qu'une faculté qui ne peut donner aux étudiants les ressources nécessaires pour vivre ne peut

pour faire des études lui conduisant au doctorat ne  
peut décerner ce titre. Quant au fait que tous les  
membres du conseil <sup>font pas</sup> ~~ne portent pas~~ le titre docteur le  
conseil se fonde sur ce qui a lieu dans d'autres  
universités estime qu'il <sup>ne l'</sup> empêche pas de décerner  
ce titre. —

Séance du 30 Décembre 1880.

Présents M. M. Anstoum présid. Schmetzler, Marquet, Renouvier  
et Henri Dufour. — M<sup>r</sup> Brunner a fait passer la lettre  
M. Gaudin étud. à la fac. des sciences ay suivi les cours de zoologie  
et de météorologie de cette faculté lorsqu'il était encore au  
gymnase, il demande que les examens subis sur ces cours  
le dispensent de les suivre de nouveau, et lui soient comptés  
aux examens de baccalauréat. (adopté)

M. Leprieux M<sup>r</sup> Le Grand porteur d'un bacc. et lettres françaises demande  
à être admis sur ce titre à la fac. des sciences. Le baccalauréat  
et lettres françaises étant pas complètement équivalent de bacc.  
correspondant de l'Académie <sup>pour ce qui concerne les mathématiques</sup> ~~separativement~~, on décide que M. Leprieux  
peut être admis <sup>après</sup> avoir subi des examens de trigonométrie  
et de géom. analytique <sup>en même temps</sup>. — A ce propos M. Schmetzler  
demande que le conseil attire l'attention du département sur  
l'importance qu'il y aurait à obtenir l'équivalence des baccalauréats  
avec la France. —

x en attendant il sera considéré provisoirement comme étudiant  
régulier de la fac. des sciences.

M. Schacht. « ~~Cher~~ Ancien élève de l'école de pharmacie ayant subi  
M. Schacht les examens de sortie de l'école demande à être admis à la  
leçon. proféd. de la sect. propéd. de la fac. des sciences, si cette section ouvre  
ces cours en 1881, sur les examens qu'il a faits à la fac. de pharmacie  
et qui sont plus qu'équivalents à ceux du gymnase (cette demande  
est accordée)

M. Reneris, informe le conseil que l'état de ~~ses~~ <sup>la vue</sup> yeux ne lui  
permet pas de continuer à remplir les fonctions de secrétaire.  
Le conseil remercie M. le prof. Reneris des services qu'il lui a rendus  
et charge M. H. Dufour de le remplacer jusqu'à la fin de l'année  
académique 1880-81. —

Séance du 14 Janvier 1881. —

Présents M. M. Anstett président, Schnetzler, Marguet  
et Henri Dufour. M. Reneris <sup>et M. Forel</sup> a fait excuser son absence.  
M. le président lit une lettre de département de l'instr. publique  
et de cultes demandant si la faculté a des propositions à faire  
pour la reorganisation des examens. Cette lettre demande :

1°. S'il n'y a pas lieu de remplacer les examens promotionnels  
actuels par un autre système —

M. Schnetzler estime qu'on ne peut rien changer actuellement  
au système d'examen qui se fait à la fac. des sciences, que cette  
question ne pourra être abordée qu'après la reorganisation de la  
dite faculté. Après une discussion le conseil ~~donne~~ dans son ensemble  
estime : qu'il n'est pas possible de changer actuellement

l'organisation des examens. ~~Cette~~ Le cycle d'études de la faculté étant réparti sur une seule année, tous les examens doivent être faits d'ici le cours de l'année. —

Séance de 21 février 1881

Présents M. Amstein président, M. le D<sup>r</sup> Recordon, St Marguet, Schnetzler Forel Brunner et Henri Dufour.

Le comité est envoyé pour discuter le programme de cours qui seront donnés d'ici les trois lectures à la fac. de Sciences. Le programme élaboré en 1880 est adopté.

On admet que <sup>pour</sup> les étudiants de la section propédeutique comme pour les étudiants de la section de Pharmacie les examens annuels sont facultatifs. —

Les cours de droit de la 3<sup>e</sup> section 2 années. Le diplôme délivré de la section scientifique sera celui de Bachelier en Sciences.

La discussion ~~ultérieure~~ du règlement est renvoyée à une prochaine séance —

Séance de 8 Mars 1881. —

Président M. Amstein président.

Cette séance est consacrée à la discussion et à l'adoption du règlement en le basant sur un avant-projet. Le règlement élaboré est inscrit dans le règlement général de l'Académie. —

Séance du 31 Mai 1881.-

Présidence de M. Augustin président

Le programme des cours pour l'hiver qui seront donnés pendant l'hiver 1881-82 est le suivant:

Sciences math. voir page suivante.  
Phys. générales

---

Séance du 31 Mai 1882.

Présidence de M. Augustin président.

Le conseil discute le programme définitif des cours qui seront donnés dans les trois sections de la faculté de Sciences.

Il élabore en outre le programme des cours qui seront donnés pendant l'hiver 1881-82. — (voir page suivante)

De l'avis général le cours de calcul différentiel de 6 heures commun d'après le programme à la fac. de des.

et à celle de Sciences naturelles ne peut s'appliquer à cette dernière faculté le nombre d'heures de cours

est trop considérable. Le conseil constate la nécessité d'avoir un cours spécial par la

fac. de Sciences.

---

Séance du 8 Juillet.

Le conseil est composé de 4 membres M. M.  
Marquet Reversin du Plessis et Henri Dufour  
M<sup>r</sup> Forel a fait excuser son absence. Le cabinet  
du président M<sup>r</sup> Marquet est chargé de la présidence.  
Le conseil est réuni pour procéder à l'élection d'un  
bureau pour 1882-82 et 82-83.

M<sup>r</sup> Schnetzler est nommé président,  
et M<sup>r</sup> le D<sup>r</sup> Bagnieu est nommé secrétaire. —  
M<sup>r</sup> Marquet annonce qu'il se charge de  
donner un cours de calcul diff de 3 heures aux  
étudiants de la fac. des sciences qui étudient  
les sciences naturelles. Le conseil remercie  
M<sup>r</sup> Marquet de cette preuve de dévouement à  
la fac. des sciences.

Séance du 23. Juillet.

M. Marquet préside la séance. M<sup>r</sup> H. Dufour  
est nommé président. Mais le refus formel de  
M. Schnetzler. M<sup>r</sup> Bagnieu est secrétaire.

I Section médicale  
ou prophylactique

1 <sup>er</sup> Hiver.	2 <sup>d</sup> Hiver.
Chimie inorg. 5	Botanique gén. 3
Physique 4	Géologie 2
Zoologie 3	Hygiène 1
Anat. théor. 8	Physiologie 4
<u>20</u>	Météorologie 2
Dissection 18 à 24 heures.	Dissection 18 à 24 heures
Physiologie 2	14

1 <sup>er</sup> Eté	2 <sup>d</sup> Eté
Chimie organique 5	Botanique spéc. 4
Physique 4	Embryologie 3
Anatomie comparée 4	Histologie prat. 6
Histologie 3	Physiologie 4
Ostéologie 2	<u>19</u>
Physiologie 2	18
Laboratoire de chimie 3	Laboratoire de chimie 2

Cours qui sont donnés dans la faculté des sciences depuis 1882  
Programme adopté par le conseil dans la séance du 31 Mai 1881. —  
II Section des sciences physiques naturelles  
et mathématiques. —

1 <sup>er</sup> Hiver.	2 <sup>d</sup> Hiver
Chimie inorg. 5	Géom. analyt. 2
Physique 4	Géologie 2
Zoologie 3	Géodésie 3
Botan. gén. 3	Hygiène 1
Géom. desc. 2	Anat. et physiol. 3
(Leç. math.) Calcul diff. 6	Météorologie 2
(Sect. scient.) Calcul diff. 3	Phys. supérieures 2
Exercices de calcul 2	Astronomie 3
Mécanique théor. 3	Géologie 2
Chimie analyt. 1	gèol. spéciale

1 <sup>er</sup> Eté.	2 <sup>d</sup> Eté
Chimie organ. 5	gèol. spéciale 1
Physique 4	Paléontologie 3
Anat. compar. 4	Anatomie et phys. 3
(Leç. math. (un.)) Calc. diff. et int. 2	Astronomie 3
(Leç. math. (un.)) Exercices de calcul. 2	Microscopie 4
Mécanique 8 5	Météorologie 1
Géom. analyt. 2	Laboratoire de chimie
Botan. spéciale 4	Laboratoire de physique
Géom. descriptive 2	
Chimie analyt. 2	
(Leç. scient.) Calcul diff. 3	

1 <sup>er</sup> Eté.	2 <sup>d</sup> Eté
Chimie organ. 5	gèol. spéciale 1
Physique 4	Paléontologie 3
Anat. compar. 4	Anatomie et phys. 3
(Leç. math. (un.)) Calc. diff. et int. 2	Astronomie 3
(Leç. math. (un.)) Exercices de calcul. 2	Microscopie 4
Mécanique 8 5	Météorologie 1
Géom. analyt. 2	Laboratoire de chimie
Botan. spéciale 4	Laboratoire de physique
Géom. descriptive 2	
Chimie analyt. 2	
(Leç. scient.) Calcul diff. 3	

Année académique 1881-82.

18 Octobre 1881.

Présents MM. Amstein, Renner Schnetzler  
Marquet Herzen H. Dufour. —

M. Brunner a fait excuse en absence.

~~M. Brunner~~ Le président souhaite le bienvenue à M<sup>r</sup>  
Herzen chargé de l'enseignement de la physiologie dans  
la section postérieure de la faculté de Sciences.

M<sup>r</sup> Rosset étudiant a fait <sup>habitué</sup> une partie de cours de  
la faculté de Sciences, il a demandé des renseignements  
pendant les vacances au sujet des cours qu'il devrait  
suivre, le programme de cette année est suffisamment  
chargé pour qu'il puisse suivre des cours dans la  
première année de la faculté. Il est engagé à suivre  
~~un~~ <sup>des</sup> cours de calcul différentiel mais les notes d'examen  
s'il en subit ne compteront pas pour la promotion. —

~~Il le désire~~

La <sup>Cyral de la</sup> faculté discute sur une demande officielle  
des étudiants qui ont suivi <sup>après les cours de la</sup> la faculté de Sciences  
~~et qui~~ voudraient être dispensés de suivre comme étudiants  
de la section postérieure les cours de Sciences qu'ils ont  
déjà suivis. — On engagea les étudiants à adresser  
une demande au département ~~de la~~ <sup>afin</sup> ~~de~~ ~~la~~ ~~section~~ ~~et~~ ~~de~~ ~~demande~~  
à être au bénéfice des ~~des~~ règlements s'appliquant  
jusqu'en 1883, ~~et~~ ~~le~~ ~~en~~ par ce règlement les étudiants



porteurs de diplome de bachelier es sciences ont dispense  
des examens propédeutiques parant sur les cours pour lesquels  
ils ont déjà subi des examens ~~de~~ <sup>de</sup> ~~test~~ comme bachelier.

M<sup>r</sup> Rouvier On voyera les étudiants a le tenir prêts  
à subir car ils ont ~~les examens~~ de nouveaux examens  
mais ils sont autorisés s'ils se sentent suffisamment  
préparés à ne pas suivre à nouveau les cours déjà  
suivis et sur lesquels ils ont subi des examens satis-  
faisants.

M. Schuchet. demande à pouvoir suivre en qualité d'élève  
régulier les cours de la faculté des sciences et à être admis  
comme tel aux examens de la faculté (Section Scientifique)

M<sup>r</sup> Schuchet est porteur de certificat d'examen propédeu-  
tiques de la Section de Pharmacie, il veut achever à l'école  
de Pharmacie ses études et désire faire en même  
temps le baccalauréat es sciences. Il appuie sa  
demande sur le fait qu'il ~~est~~ <sup>est</sup> grand nombre  
de cours communs aux sections ~~propédeutiques~~ <sup>de</sup> Pharma-  
cie et de sciences. La demande est ~~adaptable~~  
à ce propos le conseil <sup>prova</sup> ~~admet~~ en principe qu'il est de  
cours admissible à la fac. des sciences (Section Scientifique)  
les étudiants ~~porteurs~~ qui ont subi d'une manière  
satisfaisante les examens propédeutiques de Pharma-  
cie.

M<sup>r</sup> Herzen demande une modification de la distribution de son cours de physiologie. Au lieu d'un cours de 6 heures par semaine donné dans la 2<sup>e</sup> année de la section médicale, M<sup>r</sup> Herzen désire donner un cours de 2 heures par semaine dans la 1<sup>re</sup> année et un cours de 4<sup>h</sup> par semaine dans la 2<sup>e</sup> année.  
Adopté.

Sur la demande de M<sup>r</sup> H. Dupon le conseil admet que toutes les affaires spéciales de la ~~faculté~~ section pharmaceutique comme celles qui ~~sont~~ relatives à la section de pharmacie soient traitées par <sup>les conseils</sup> ~~des~~ professeurs s'occupant plus spécialement de ces sections. Le président de la faculté de sciences aura à s'occuper spécialement des questions touchant la section de sciences proprement dites, et de rapports et communications de la faculté de sciences avec l'académie; et est chargé de s'occuper de toutes les questions intéressant à la fois les trois sections de la faculté.

Séance du 21 novembre 1881

Présents : MM. H. Dufour, Schuetzler, Reneris, Herzog, Bugnion

M. le président donne lecture des sujets de concours proposés pour l'année 1882. Le conseil décide de diviser sous 3 rubriques différentes les sujets se rapportant

1° aux sciences naturelles & mathématiques

2° aux sciences médicales

3° à la pharmacie

Le reste de la séance est consacré à la lecture & à la discussion du nouveau règlement de la faculté des sciences.

Séance du 21 Décembre.

Cette séance a lieu après la séance académique de concert.

Le Conseil est appelé à statuer sur une demande de M. Schatzel porteur d'un diplôme de pharmacien et ayant fait l'année d'études pluriennales d'une gymnasie, ~~par~~ de M. Schatzel demande à être admis à la faculté de sciences (section médicale) comme s'il avait un diplôme de bachelier. Le Conseil estime que les titres de M. Schatzel sont égaux à ceux de bachelier.

~~M.~~ Des démarches seront faites auprès du Comité directeur pour que M. Schatzel soit admis à la section médicale.

Séance du 26 Janvier 1882

Présents: M. H. Dufour, Schuepfer, Bugnion, Renouar  
Herzen. Bréty.

Le séminaire est consacré à fixer le nombre d'heures  
de cours pour le semestre d'été.

Le conseil décide de prier M. le Recteur de faire les  
démarches nécessaires pour hâter la construction du nouveau  
bâtiment par la Suisse.

Les examens qui auront lieu au printemps sont  
les suivants:

Botanique. Chimie  
Physique. Géologie. Minéralogie.  
Zoologie. Calcul diff. (A)  
Calcul diff. (B). Géom. descriptive.  
Géodésie.

Le programme de cours pour le semestre d'été  
est élaboré.

Séance du 5 Mai 1882,

Est consacré à élaborer le programme de cours  
pour le semestre d'hiver 1882-83.

M. Brunner propose pour le cours de Toxicologie l'abbé,  
suivi par la médecine (adopté)

M. Dufour demande que le cours de physique prenne

de la faculté des Sciences l'ait de 5 heures en hiver comme en  
été.

Les mêmes demandes ont été adressées par des étudiants pour  
savoir quelles sont les conditions requises pour obtenir le  
grade de licence. Ce grade est aujourd'hui supprimé  
à Genève et n'existe pas en Allemagne. La loi spécifiant  
l'existence du diplôme de ~~la~~ licence le conseil  
ne peut faire autrement qu'établir un programme à  
ce sujet. Pour se guider il décide de demander à M.  
le Rector des programmes de licences français, et le discuter  
et renvoyer pièce à pièce.

### Séance du 13 juin 1882

Présents : MM. H. Sufour, Lehmann, Ch. Du  
four, Amstein, Foul, Brugnon.

M. Rosset étud. ayant commencé ses cours  
sous l'ancien régime, est admis à faire  
les examens d'après les règlements qui  
étaient en vigueur alors.

La séance est consacrée à la rédaction  
du programme des examens de licence et  
de doctorat en sciences.

L'académie a reçu de, demandes de plusieurs  
étudiants désirant subir les examens de

licence en mathématiques; il importe donc que  
le programme soit arrêté le plus tôt possible.

~~La loi~~ Nous n'avons qu'un ancien  
programme de 1861, devenu impossible au-  
jourd'hui.

La loi de 1881 ne mentionne que 2 licences

1<sup>o</sup>. licence es sc. physiques & naturelles,

2<sup>o</sup> " es sc. mathématiques.

Le faculté estime qu'il est nécessaire de  
subdiviser les sc. physiques & naturelles.

Il y aura donc 3 licences:

1<sup>o</sup>. licence es sc. physiques,

2<sup>o</sup> " es sc. naturelles,

3<sup>o</sup> " es sc. mathématiques.

Pour ce qui est des conditions d'admission,  
l'on décide en principe que le candidat, qui  
se présente pour l'examen de licence ou  
de doctorat, doit être porteur d'un diplô-  
me de bachelier es sciences (Examen de  
maturité de la Suisse allemande) ou  
faire preuve d'une culture générale équi-  
valente.

mais ici surgit une difficulté; c'est que  
d'après la loi de 1881, l'académie accorde

le titre de bacheliers es sciences aux élèves sortant de l'École industrielle lors même qu'ils n'ont pas étudié les classiques grecs & latins.

En admettant sans distinction aux épreuves de licence & de doctorat tous les élèves porteurs d'un diplôme de bacheliers, on s'exposerait à conférer le titre supérieur de licencié ou de docteur es sciences, à des jeunes gens qui n'auraient aucune connaissance des langues anciennes.

La majorité des assistants (Mm. H. Dufour, Schuetzler, Ch. Dufour, Amstein) trouve la chose inadmissible; elle voudrait soumettre les jeunes gens qui n'ont fait qu'un baccalauréat incomplet à des épreuves complémentaires portant sur le latin & l'apin qu'il n'y ait point de malentendu, énumérés en détail dans le programme les connaissances générales dont le candidat doit faire preuve pour être admis à se présenter.

Une minorité composée de Mm. Forel & Bugnion trouve difficile de distinguer entre

un Baccalauréat suffisant & un bac. in-  
suffisant. Il est sans doute regrettable  
que l'Académie confie des diplômes de ba-  
cheliés de valeurs différentes, mais puisque  
la loi est ainsi & que nous ne pouvons  
la changer, il leur paraîtrait plus  
naturel d'admettre au même titre aux  
épreuves de licence & de doctorat tous  
les candidats porteurs d'un diplôme de  
bacheliers, <sup>es sciences ou es lettres</sup> qu'ils sortent de l'Ec. indus-  
trielle ou du Gymnase.

Quant aux diplômes étrangers la Com-  
mission d'examen serait libre d'accorder  
l'équivalence ou de soumettre le candidat  
à des épreuves complémentaires.

Aucune décision n'ayant été prise, la  
présente se réserve de reprendre la ques-  
tion dans une prochaine séance.

M. H. Dufour & Rognion sont chargés  
de préparer un projet qui pourra ser-  
vir de base à la discussion.



Séance du 6<sup>ème</sup> Juin 1882

Présents : Mm. H. Dufour, Marguet, Forel  
Amstein, Brummer, Bugnion -  
Mm. Schmetzer & Renerier se sont fait ex-  
cuser.

M. le président donne lecture du projet  
des programmes de la licence & du doc-  
torat. On décide sur la proposition de  
M. Brummer d'en adresser un exemplaire au-  
tographique à tous les membres de la faculté  
afin que chacun puisse faire valoir ses  
observations qu'il jugerait convenable  
d'y apporter. adopté le 26 Octobre 1882

Séance du 26 octobre 1882

Présents : M.M. H. Dufour président  
Marguet, Renerier, Forel, Schmetzer  
Brummer, Dublepis, Horzen, Amstein, Mélay.  
M<sup>re</sup> Bugnion se fait excuser pour affaire pressante  
M. Mélay le remplacera comme secrétaire.  
M<sup>re</sup> Ch. Dufour a fait excuser son absence.

Cours de Zoologie les circonstances de  
travail, au point de vue du nombre des sections

qui doivent suivre le cours de zoologie  
sont telles qu'il paraît presque impossible  
de maintenir la distribution du cours  
sur deux années.

M. Duplessis dit qu'il peut faire le  
cours en une année, au lieu de le répar-  
tir sur deux années, mais, il ne voudrait  
pas prendre sur lui de décider seul la chose,  
et voudrait mettre sa responsabilité à couvert,  
en demandant l'avis du conseil de faculté.  
Il offre donc de faire son cours en un an,  
avec 3 heures en hiver et éventuellement  
4 h. en ~~l'été~~ été.

Le conseil accepte les propositions de  
M. le prof. Duplessis.

Un programme de licence est discuté  
et adopté.

Les exigences de ce nouveau programme  
concerneront, pour le latin entre autres, des  
modifications au programme du baccalauréat  
en sciences.

Le programme du doctorat sera  
discuté une prochaine fois d'après

des propositions qui doivent être faites  
par M. le prof. Brunner.  
Brélat

Séance du 30 novembre 1882.

Présents: MM H Dufour, Renerot, Mar-  
quet, Duplessis, Brélat, Brunner, Her-  
zen, Rognion.

La 1<sup>re</sup> partie de la séance est consacrée  
à l'arrangement du programme de  
cours pour le semestre D. E. 1883

On passe ensuite à la discussion de quelques points relatifs aux épreuves de baccalauréat

M. Dufour souleva la question de savoir  
si les 3 branches sur lesquelles porteront  
les épreuves pratiques du baccalauréat  
doivent être indiquées d'avance aux  
étudiants.

Le conseil prend les décisions suivantes

- 1°. Les 3 branches ne doivent pas être  
indiquées d'avance.
- 2°. Le conseil choisira en temps & lieu  
une commission chargée de faire faire  
les travaux écrits.

3. Les branches sur lesquelles les Travaux doivent porter seront choisis en tirant au sort.

Cependant les branches seront groupées de manière que les branches principales ne puissent pas être remplacées par des branches accessoires.

D<sup>r</sup> Bugnion

Séance du 7 mai 1883

Présents : MM. H. Dufour, Renerier, Simeyzer  
Marquet, Forel / Bugnion. / Herzen

La 1<sup>re</sup> partie de la séance est consacrée à l'arrangement du programme des cours pour le semestre d'été ~~188~~ hiver 1883 - 1884

M. le président donne lecture des branches sur lesquelles devront porter les examens de cet été en vue du baccalauréat.

M. Marquet donne lecture d'une lettre adressée par M. H. Dufour à M. le chef du Département, dans le but d'obtenir un congé de 6 mois, pendant le semestre d'hiver 1883 - 84.

M. Dufour désire consacrer ces 6 mois à étudier certains chapitres des mathématiques et de la physique au Polytechnicum de Zurich & estime que l'occasion est particulièrement favorable, puisqu'il n'y a en ce moment aucun élève régulier de 2<sup>e</sup> année dans la section des sciences physiques & naturelles.

Il a pris d'ailleurs toutes les mesures nécessaires pour que les étudiants n'aient pas à souffrir de cette interruption & complètera ses cours, au moyen de leçons supplémentaires, soit pendant ce semestre-ci (été 1883) soit pendant l'été 1884.

Après avoir entendu ces explications, le conseil décide à l'unanimité d'appuyer la demande de M. Dufour auprès du Conseil d'Etat.

D. Ruzic

Séance du 14 Juin 1883

Présents : MM H Dufour, Schnetzler,  
Renvier, Brunus, Duplessis, Bugnion

Cette séance est consacrée à la réglementation des examens de baccalauréat en sc. physiques & naturelles, spécialement de Travaux écrits.

La faculté décide de diviser en 3 groupes les branches sur lesquelles porteront les épreuves écrites :

1<sup>er</sup> groupe : physique, chimie, météorologie, astronomie & mathématiques

2<sup>d</sup> — botanique, zoologie, anatomie humaine & comparée, physiologie

3<sup>e</sup> — géologie, paléontologie, minéralogie & cristallographie

Chaque candidat fera 3 Travaux écrits, un pour chaque groupe

Pour le 1<sup>er</sup> travail on lui donnera trois questions au choix prises dans le 1<sup>er</sup> groupe, pour le 2<sup>d</sup> trois questions prises dans le 2<sup>d</sup> groupe & pour le 3<sup>me</sup>,

Trois questions posées dans le 3<sup>e</sup> groupe,  
Chaque élève aura un sujet différent  
à traiter.

Les épreuves écrites devront avoir lieu  
si possible avant les examens oraux.

Les travaux seront appréciés par les  
commissions désignées ci-après :

- Physique MM Dufour & Brunner
- Chimie Brunner & Dufour
- Mathématiques Marguer & Camstein
- Botanique Schmetzler & Duplessis
- Zoologie Duplessis & Bugnion
- Anat. & Physiologie Forel & Herzog
- Géol. & Paléont. Renvier & Schmetzler
- Minéralogie Renvier & Brunner

Les candidats rédigeront leurs travaux  
dans l'un des auditories de l'académie  
sous la surveillance d'un professeur.

Il y aura deux sessions d'examen de  
baccalauréat par an, l'une en avril  
et l'autre en juillet.

Mm. Renvier, Dufour & Bugnion rem-  
plissent les fonctions de surveillant pen-  
dant la prochaine session

le secrétaire Dr Bugnion

Séance du 28 juin 1883

Présents : MM. H. Dufour, C. Dufour  
Lemetyès, Reneris, Brélat, Boumer  
Forel, Amstein, Herzog, Reynier  
Duplessis.

La discussion  
La séance est consacrée à l'examen du  
programme du doctorat. es sc.

La faculté stipule expressément que la con-  
naissance de latin, doit être exigée des can-  
didats qui se présentent pour le doctorat  
es sc. Il importe que les conditions d'ad-  
mission au baccalauréat soient modi-  
fiées dans ce sens le plus tôt possible.  
M. le Prof. Reneris est nommé Prési-  
dent de la faculté des sciences.

le secrétaire  
Dr Reynier



Séance du 9 Octobre 1883

Présents : M. Renuvier président  
Ch. Dufour, Marquet, Lebret, Focel,  
Chastellain, Brunner, Britaz, am-  
stein, Herzog, Rognion

Une proposition de M. Rognion deman-  
dant que l'enseignement de l'histo-  
logie <sup>(soit confié à M. le D. Henri Blanc)</sup> et de la microscopie pendant  
l'année 1883-84, est adoptée à l'u-  
nimité & transmise avec recom-  
mandation à M. le Chef de Dép.

M. Renuvier donne lecture d'une lettre  
de M. H. Dufour relative :

- 1° au programme du doctorat es sc.
- 2° à la convention concernant l'ad-  
mission des élèves de l'Académie à  
l'École polytechnique
- 3° au nouveau programme du baccalau-  
rât es sc.

I. Le programme du Doctorat es sc., qui  
a été discuté dans la dernière séance,

n'a pu être soumis à l'Académie & au  
Département pendant les vacances.  
M. Dufour nous l'adresse avec les der-  
nières modifications. Le programme sera  
soumis à l'Académie & au Départe-  
ment, puis imprimé le plus tôt pos-  
sible.

II. La convention avec l'École polytech-  
nique a été faite dans les termes sui-  
vants, dans la conférence du 30 août  
(Mm. Lehmann & H. Dufour avaient  
été désignés comme délégués par le  
Conseil)

Article  
paru dans la  
Gazette de  
Lausanne

x voir au procès verbal  
de la séance du  
9 nov. 1883

Le département de l'Instruction publique et  
des Cultes vient, avec l'autorisation du Con-  
seil d'Etat, de conclure une convention rela-  
tive à l'admission des élèves de l'Académie au  
Polytechnicum de Zurich.

Aux termes de cette convention, tout étu-  
diant âgé de 18 ans révolus, porteur du di-  
plôme de bachelier ès lettres et qui, après  
avoir passé une année dans la Faculté des  
sciences à Lausanne, aura subi d'une manière  
satisfaisante les examens qui seront organisés  
chaque année, pendant l'automne, à Lausanne  
même, en vue de l'entrée dans le Polytechni-  
cum, sera reçu sans autre formalité dans  
l'une quelconque des divisions de cette école.

Les étudiants de la Faculté des sciences,  
section des sciences naturelles de l'Académie  
de Lausanne, qui auront fait deux années  
d'études et obtenu le diplôme de bachelier ès  
sciences naturelles, seront admis sans examen  
dans le cours de seconde année de la VI<sup>e</sup> di-  
vision, section B (sciences naturelles) de l'E-  
cole polytechnique.

x

Pour les élèves qui sont entrés dans la faculté des sciences par une autre porte que le Gymnase, le Conseil <sup>de l'École</sup> réserve son appréciation. Pour les élèves sortant de l'École industrielle par exemple, il désire un complément d'études littéraires, surtout en ce qui concerne le français et l'allemand.

Du reste la faculté des sciences elle-même ayant décidé d'exiger certaines connaissances littéraires des élèves qui se présentent pour le baccalauréat et sans avoir passé par le gymnase, les desiderata du Conseil d'École s'accordent avec ceux de la faculté des sciences.

M. Schützler ajoute que l'on reproche généralement à nos étudiants de n'être pas assez forts en mathématiques en sortant du collège cantonal.

M. Herzog a constaté que l'enseignement des mathématiques est poussé plus loin que chez nous dans les collèges italiens.

Sur la proposition de M. Forel, le conseil

nomme une commission de 3 membres, MM.  
Ch. Dufour, Marguet & Amstein, chargée  
d'étudier les moyens de relever l'enseigne-  
ment des mathématiques dans nos collèges  
III. Le conseil aura à s'occuper du pro-  
gramme de baccalauréat es sc.

M. H. Dufour voudrait qu'on peut exiger  
un peu de latin, mais croit que cette  
proposition rencontrera de grandes diffi-  
cultés. Il serait peut-être plus utile  
d'exiger quelques <sup>une</sup> connaissances plus ap-  
profondies de la langue maternelle & de  
l'allemand.

En terminant M. Dufour rappelle qu'il  
doublera le cours de physique pendant  
le semestre d'été. Il s'est décidé en  
outre pour atténuer autant que possible  
l'absence de cours cet hiver à envoyer  
des notes autographiées à ses étudiants,  
afin de pouvoir aller plus vite dans  
son exposé. Un avis sera affiché à  
l'académie pour en informer les intéressés.

— La fin de la séance est consacrée à  
la lecture du programme de doctorat

le secrétaire D. Duprion

Cours à l'université pour obtenir le diplôme  
à l'École polytechnique ou d'une division supérieure

Sciences naturelles (3e année)

Physique

Hor

Chimie organique

Zoologie systématique

Botanique

Physiologie générale

Minéralogie

Calcul différentiel et intégral

Exercices.

Anatomie et physiologie humaine.

Etc

Physique.

Chimie organique.

Anatomie comparée

Botanique systématique

Physiologie générale.

Paléontologie

Calcul différentiel et intégral

Exercices.

Anatomie et physiol. hum. →

Sciences mathématiques / 1<sup>ère</sup> année

Hors

Calc. diff. et intégral augeteur

Exercices de Calcul —

Scien. Descriptive

Géométrie

Physique

Minéralogie

Chimie

Eté

Calcul intégral

Exc. cien & calcul

Mécanique théorique

Physique

Scien. descriptive

Prière de prendre note de  
cette liste dans le procès verbal  
des séances du conseil de la faculté  
des Sciences —. Zenni-Dupont